



- Le Cœur de Nature -

Les portes des Marpiniaux

BOUSSOIS - MARPENT





www.maubeugecreativecities.fr

Points d'histoire ●●●

Points de repères ●●●



Hier



Aujourd'hui

Hier, une intense activité industrielle ●●●

- 1882.** Baume-Marpent, une usine métallurgique créée par un belge Clément Delbecq, s'implante sur le site. Elle regroupe le secteur mécanique avant de s'étendre en 1914 sur la rive gauche avec la fonderie d'acier et les bureaux.
- 1914.** La production annuelle dépasse les 75 000 tonnes pour un effectif de 1 200 ouvriers. La nouvelle installation ne fonctionne que 3 semaines avant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Pendant l'occupation, les matières premières, les produits finis et toutes les machines outils sont enlevés et emportés en Allemagne.
- 1918.** La nuit du 9 au 10 novembre (la veille de l'Armistice), les halls de l'aciérie sont dynamités. Deux années sont nécessaires pour la reconstruction.
- 1933.** Le Conseil d'Administration de l'usine décide la construction d'une cité ouvrière à Marpent pour loger le personnel belge. À cette époque, l'effectif de l'usine est de 2 254 personnes.
- 1955.** Les ateliers de Marpent deviennent "Acierie et Ateliers de Construction de Marpent" puis le 1er juillet 1960, la société HK Porter Incorporation, implantée à Pittsburgh aux USA, se porte acquéreur du site qui devient HK Porter France.

- 1974.** Alors que les contrats de commande sont remplis, la direction américaine décide l'abandon de la division aciérie. La division mécanique est rachetée par les forges de Saulnes et Gorcy (Meurthe et Moselle).
- 1979.** Après une période de revente et de tentative de reprise, les deux divisions ferment définitivement en avril.

La zone devient une friche industrielle pendant 25 ans jusqu'à la requalification du site. Subsistent aujourd'hui l'ancien bâtiment des douches, des halls sur la rive droite et quelques piliers.

Célebres dans le monde entier !

Les produits fabriqués sur le site ont été exportés à travers le monde. Des wagons et des locomotives, mais aussi des gros ouvrages à structure métallique : pont de Rouen, ponts du Nil, pont en arc du Vardar en Tunisie, viaducs, basilique du Congo, palais à Heysel, théâtre à Casablanca, tramways du Caire, de Tientsin, de Barcelone ou d'Odessa et même des pièces pour la construction de la Tour Eiffel.





Dépose du pont ferroviaire



Aménagement du poste d'observation

Une incroyable mutation ! ●●●

Après la fermeture définitive de l'usine en 1979, le site devient une friche utilisée pour du ferrailage, une activité de casse automobile et de location industrielle. Sur le reste du site, la nature va progressivement reprendre ses droits au fil des décennies. En 2002, les mairies de Boussois et Marpent rachètent une partie des terrains. En 2005, après engagement des deux communes à céder le foncier à l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, la requalification environnementale du site est prise en charge grâce aux crédits de l'État, de la Région et de l'Union Européenne.

Les travaux de la requalification :

- démolir les derniers bâtiments
- déposer le pont ferroviaire reliant les 2 rives
- confiner la pollution
- extraire les cuves, déchets et autres scories
- créer et officialiser les accès sur le site avec des cheminements en stabilisé
- paysager le site avec des plantations et créer des mares

2007, LE PLAN PAYSAGE TRAME VERTE.

L'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre prend la compétence pour valoriser et gérer ce Cœur de Nature de 30 hectares. Un diagnostic environnemental complet est mené et confirme la richesse du site. C'est l'incroyable paradoxe d'une mutation qui consiste à faire naître un **Cœur de Nature sur un ancien site industriel**. Le caractère original et exceptionnel de cette reconquête est possible grâce au plan de gestion des 10 années à venir. Il s'organise autour de 3 enjeux :

- Préserver le patrimoine naturel, avec le maintien des richesses existantes et favoriser les potentialités naturelles.
- Préserver la zone d'expansion des crues naturelles de la Sambre via un renforcement du stockage dans les zones humides.
- Faire du site un espace préservé en lien avec son environnement naturel et les activités présentes.



Vue aérienne du Cœur de Nature



Comprendre la mosaïque des milieux naturels ●●●

Avec l'évolution naturelle du site, suite à l'arrêt des activités et grâce à son caractère inondable, le Cœur de Nature présente une mosaïque remarquable de milieux naturels.

Les milieux aquatiques et les zones humides

- Les glycérailles (1) sont des végétations formées de petits héliophytes comme le roseau (un héliophyte est une plante enracinée sous l'eau, mais dont les tiges, les fleurs et feuilles sont aériennes).
- Le mégaphorbiaie (2) est le nom donné à la végétation de transition entre la zone humide et la forêt, elle est constituée d'une prairie dense de roseaux et de hautes herbes vivaces (1,5 à 2 mètres de haut voire 3 mètres pour certains roseaux).
- Les caricaies sont généralement composées de carex (plantes à feuilles coupantes). Elles forment, dans les zones humides, des mottes arrondies que l'on appelle touradons (3).

Les zones sèches ouvertes

Des pelouses rases composées de lichens.

Les boisements de recolonisation

Dominés par les saules ou les bouleaux, on peut y voir apparaître des jeunes charmes et chênes (parties plus sèches), ou aulnes (parties plus humides) qui viendront leur succéder naturellement dans les années à venir.

Le site des Marpiniaux s'inscrit dans la vallée de la Sambre. Il constitue un axe principal de la Trame verte et bleue du territoire.

Le site est à la fois un espace refuge et permet les déplacements de la faune et la dispersion de la flore.

Une flore exceptionnellement diversifiée

Achillée sternutatoire (4), Colchique d'automne (5), Œnanthe aquatique (6)... Notre site compte 365 espèces de plantes, 27 espèces végétales patrimoniales et 7 espèces végétales protégées nationalement comme la fameuse Pyrole à feuilles rondes (7) qui a donné son nom à l'un des deux parcours santé.





Ouvrez grand les yeux
pour observer la faune ! ●●●

Le Cœur de Nature abrite une faune riche et diversifiée, à découvrir au détour des chemins pour qui sait les reconnaître et les observer en silence...

Les oiseaux nicheurs

66 espèces d'oiseaux dont 5 espèces d'anatidés (le Canard colvert (1), le Canard chipeau et les Sarcelles d'été et d'hiver) sont des nicheurs possibles sur le site ou dans les prairies humides et mares présentes à proximité.

Le Martin-pêcheur d'Europe (2) exploite le Cœur de Nature de façon régulière.

Les libellules et papillons

- 18 espèces de libellules parmi lesquelles l'Agrion mignon (3), le Caloptéryx vierge, la Cordulie métallique qui sont des espèces protégées.

- 16 espèces de papillons dont les remarquables Machaon (4) et Sylvaine.

Les criquets et sauterelles

9 espèces d'orthoptères dont la grande Sauterelle verte, le Criquet des pâtures, la Decticelle cendrée (5) et le Criquet mélodieux (6).

Les mammifères

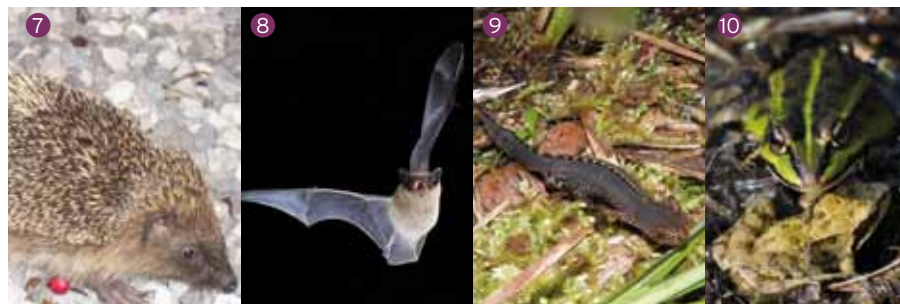
Des espèces de mammifères protégés nationalement comme le Hérisson d'Europe (7).

Les chauve-souris

Plusieurs espèces de chauve-souris : le Murin de Daubenton, le Murin à moustaches, l'Oreillard roux, la Noctule, la Pipistrelle commune (8) et la Sérotine se nourrissent à la tombée de la nuit des nombreux insectes qui volent au-dessus des eaux.

Les amphibiens

6 espèces d'amphibiens protégés nationalement avec le Triton ponctué, le Triton alpestre (9), le Crapaud commun, la Grenouille verte (10), la Grenouille rousse (10).





Un Cœur de Nature accessible à tous ! ●●●

Le Cœur de Nature est aujourd'hui accessible aux promeneurs, cyclistes ou joggeurs. Sont proposées différentes activités :

2 parcours sportifs et fléchés ponctués de 7 modules (1)

- Parcours de la Pyrole (450 mètres)
- Parcours des Marpiniaux (900 mètres)

Les chantiers Nature (2)

Chaque année, l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre organise, avec l'association "Les Blongios" (www.lesblongios.fr), des chantiers nature bénévoles sur le temps d'un week-end pour restaurer les milieux naturels et valoriser les différentes espèces du site.

Les chantiers sont ouverts à tous et représentent une excellente occasion de découvrir le patrimoine naturel du site et de devenir acteur de la protection de son environnement.



Une zone de tir à l'arc (3)

Dédiée au tir à l'arc de pleine nature, elle dispose d'un parcours avec des cibles. Si vous souhaitez pratiquer, contactez l'association des Archers du Val de Sambre à la mairie de Marpent.



Une balade en zone humide (4)

Découvrez-la en vous promenant sur un platelage en bois ponctué de panneaux pédagogiques. Grâce à une vanne assurant la connexion hydraulique entre la Sambre et la zone humide, observez le Brochet frayer dans le plan d'eau !



Une halte pique-nique en bordure de la Sambre (5)

Un lieu aménagé pour une halte au calme...



Un chemin de halage (6)

De Maubeuge ou de Jeumont, la véloroute de la Sambre aménagée sur le chemin de halage permet de relier les Cœurs de Nature et les Cœurs de Villes. C'est un tronçon de l'axe international Eurovélo N°3, dite véloroute des Pèlerins.

Au-delà de Jeumont, la jonction est assurée par le Ravel 3 en Belgique (3 km). Ainsi, vous pouvez vous rendre jusqu'à Thuin ou le site de l'abbaye d'Aulne en Belgique.

L'Office de Tourisme de Maubeuge (9 km) (+33 (0)3 27 62 11 93) et le relais éco-vélo à Ferrière la Grande (13 km) (+33 (0)6 77 31 78 86) proposent des vélos à la location. Téléchargez la carte de la véloroute sur www.maubeugecreativecities.fr



- Le Cœur de Nature -

Les portes des Marpiniaux



Le poste d'observation



Le parcours sportif



La vanne de la frayère

- Parcours sportif "Pyrole"
- Parcours sportif "Marpiniaux"
- Zone de pique-nique
- Ne sortez pas des chemins balisés
- Jetez vos déchets dans les poubelles
- Ne cueillez pas de plantes ni de fleurs
- Les feux sont interdits
- Interdit à tous véhicules à moteur
- Chasse et pêche interdites sur le site

Maubeuge - Boussois

Chemin d'accès au parking

Limite du Cœur de Nature

P

E

B

D

Poste d'observation

A

C

Zone de tir à l'arc

F

D

E

F

véloroute

Sambre

véloroute

Jeumont Belgique

Parc Henri Barbusse



La Sambre



La halte pique-nique



La véloroute



Vous avez dit "espèces protégées"?

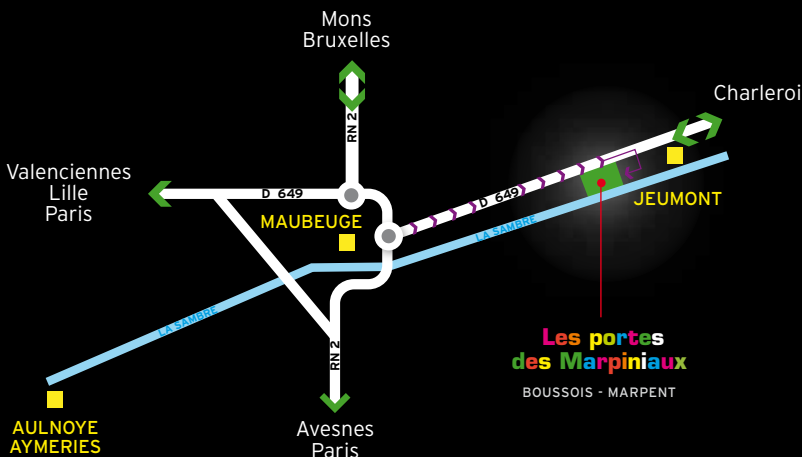
Il est interdit de transporter, colporter, vendre ou acheter une espèce protégée.

Sont également interdits la destruction, l'enlèvement de l'espèce de son milieu, sous quelque forme que ce soit (cueillette, enlèvement ou destruction de nids, pontes, larves, adultes).

Enfin, les milieux naturels dans lesquels vivent les espèces protégées doivent être respectés.

(Arrêté du 17 avril 1981 repris à l'article L411-1 du Code de l'Environnement).





Pour accéder au site ●●●

Si vous venez de la voie rapide (RD 649) Maubeuge-Jeumont, il suffit de prendre la sortie "Marpent" puis de suivre les panneaux d'accès au site.

Si vous venez de Bousois par la route Départementale 959, prenez à droite à l'entrée de la commune de Marpent au niveau de la casse automobile.



AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

1, place du Pavillon - 59600 MAUBEUGE - FRANCE

Tél. : +33 (0)3 27 53 01 00 - Fax : +33 (0)3 27 53 01 10

www.maubeugecreativecities.fr